

Bruxelles, le 12 mars 2026
(OR. en)

6782/26

COPS 119
CSDP/PSDC 113
CFSP/PESC 300
EUMC 69
MAMA 46
CONUN 25
EUNAVFOR MED 7

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ relative à la nouvelle confirmation de l'autorisation de l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) (EUNAVFOR MED IRINI/1/2026)

DÉCISION (PESC) 2026/...
DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du ...

**relative à la nouvelle confirmation de l'autorisation
de l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée
(EUNAVFOR MED IRINI)
(EUNAVFOR MED IRINI/1/2026)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI)¹, et notamment son article 8, paragraphe 3,

¹ JO L 101 du 1.4.2020, p. 4, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2020/472/oj>).

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472 qui a créé et lancé une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) pour la période allant jusqu'au 31 mars 2021.
- (2) La décision (PESC) 2020/472 dispose que, nonobstant cette période, l'autorisation de l'opération doit faire l'objet d'une nouvelle confirmation tous les quatre mois et que le Comité politique et de sécurité (COPS) doit prolonger l'opération, sauf si, sur la base d'éléments de preuve étayés recueillis suivant les critères fixés dans le plan d'opération, le déploiement de moyens maritimes de l'opération produit un appel d'air sur les migrations.
- (3) Le 11 mars 2025, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2025/488² qui a prolongé l'EUNAVFOR MED IRINI jusqu'au 31 mars 2027, sous réserve de la même procédure de nouvelle confirmation.
- (4) Le 18 novembre 2025, le COPS a adopté la décision (PESC) 2025/2451³ qui a confirmé de nouveau l'autorisation de l'EUNAVFOR MED IRINI jusqu'au 31 mars 2026.

² Décision (PESC) 2025/488 du Conseil du 11 mars 2025 modifiant la décision (PESC) 2020/472 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) (JO L, 2025/488, 12.3.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2025/488/oj>).

³ Décision (PESC) 2025/2451 du Comité politique et de sécurité du 18 novembre 2025 relative à la nouvelle confirmation de l'autorisation de l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) (EUNAVFOR MED IRINI/5/2025) (JO L, 2025/2451, 3.12.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2025/2451/oj>).

- (5) Le commandant de l'opération a fourni des rapports mensuels concernant les facteurs produisant un appel d'air.
- (6) Il y a lieu de confirmer de nouveau l'autorisation de l'EUNAVFOR MED IRINI pour la dix-neuvième sous-période de quatre mois de son mandat et de prolonger l'opération en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'autorisation de l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) fait l'objet d'une nouvelle confirmation et l'opération est prolongée du 1^{er} avril au 31 juillet 2026.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Comité politique et de sécurité
Le président/La présidente*
